

Image not found or type unknown



## Date d'anniversaire contrat adulte relais

Par **Gold91**, le **09/09/2019** à **06:20**

Bonjour j'ai signé un contrat adultes-relais en octobre 2018 a mars 2019 et en avenant en mars 2019 je voudrais quitter mon poste mais je ne sais pas à quelle date d'anniversaire prendre en compte celle de octobre ou celle de mars. Sur l'avenant seul les dates de contrat en changer du 1er avril 2019 au 31 mars 2022